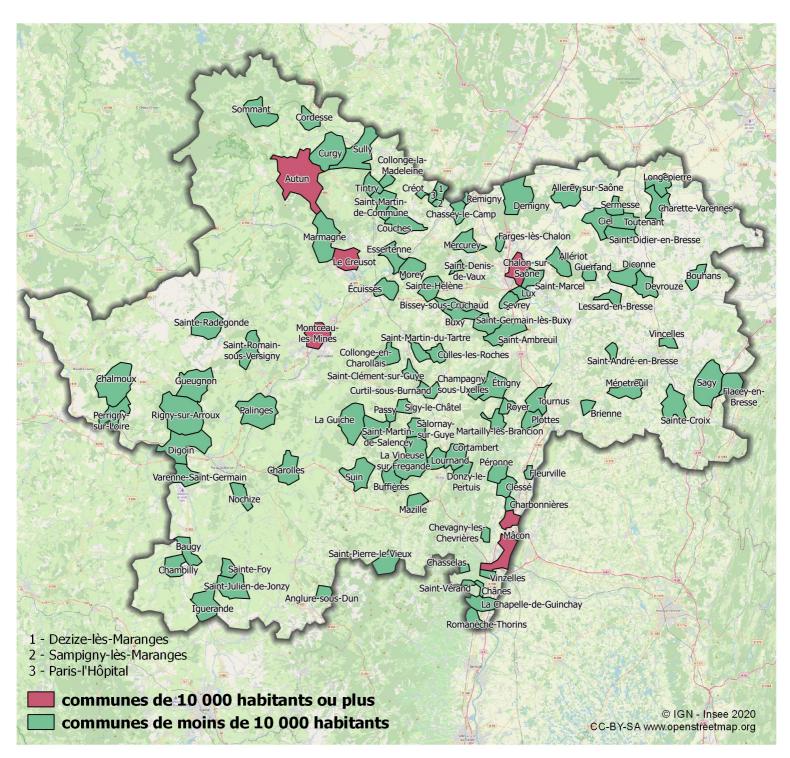


Recensement en Saône-et-Loire (71) 107 communes enquêtées en 2021 sur 565



Des chiffres aujourd'hui pour construire demain



Source : Annexe au décret n°2003-561 (Journal officiel du 27/06/03) consultable sur le site Internet www.insee.fr

Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Insee.

L'Insee organise et contrôle la collecte des informations.

La commune ou l'EPCI prépare et réalise l'enquête de recensement.

(Loi 2002-276 relative à la démocratie de proximité du 27/02/2002 titre v art.156)

Le recensement est effectué sous la responsabilité et le contrôle de l'État.

(Journal officiel du 28/02/02)